

CAN Portefeuille de croissance géré en fonction du risque 75/100 (PS1)



31 janvier 2026

Le Fonds vise principalement à procurer une croissance du capital à long terme ainsi qu'un certain revenu tout en cherchant à réduire la volatilité du portefeuille.

Ce fonds vous convient-il?

- Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.
- Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE



FUNDGRADE A⁺
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

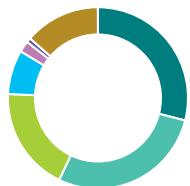
Catégorie de fonds
Équilibrés mondiaux d'actions

Date de création
04 novembre 2020

Ratio des frais de gestion (RFG)*
2,60 %
(31 décembre 2024)

Gestion du fonds
Keyridge Asset Management

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 décembre 2025)



Répartition de l'actif (%)

Actions internationales	29,0
Obligations Étrangères	28,1
Actions américaines	18,6
Actions canadiennes	7,9
Obligations Domestiques	2,0
Espèces et équivalents	0,8
Autres	13,6



Répartition géographique (%)

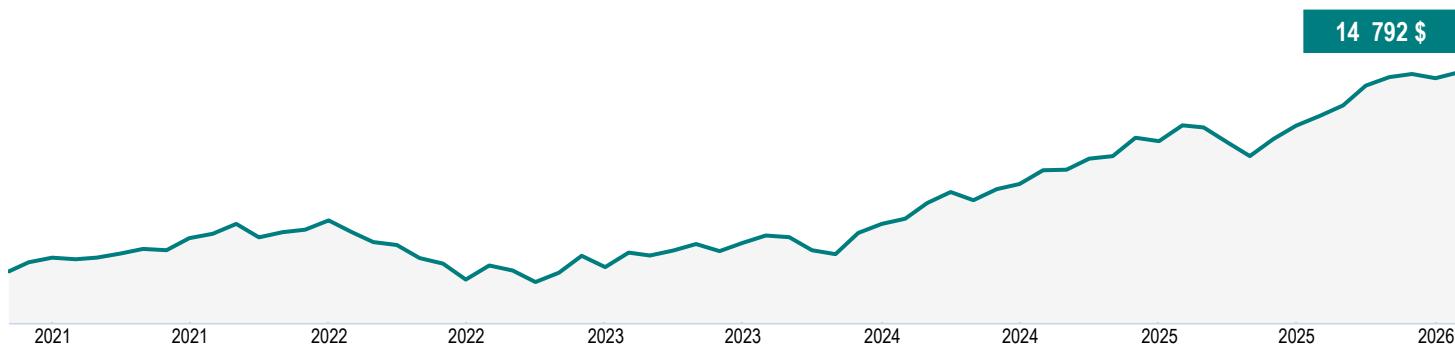
Multi-National	52,4
Canada	22,9
États-Unis	18,1
Suisse	0,9
Royaume-Uni	0,7
Japon	0,7
Allemagne	0,6
Irlande	0,6
France	0,5
Autres	2,6



Répartition sectorielle (%)

Fonds commun de placement	42,5
Revenu fixe	28,2
Fonds négociables en bourse	14,1
Soins de santé	2,6
Technologie	2,6
Services financiers	2,5
Biens de consommation	1,5
Biens industriels	1,1
Services aux consommateurs	1,0
Autres	3,9

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Portefeuille de croissance géré en fonction du risque 75/100 (PS1)

31 janvier 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 décembre 2025)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	Actifs nets (millions de \$)
Fonds de réduction du risque Canada Vie série R	23,0	Écart-type	6,59 %
Fds croissance équilibrée can Canada Vie A	8,5	Rendement du dividende	-
Fds obligations mondiales multisect Canada Vie A	8,0	Rendement à l'échéance	-
Canadian Eq Index ETF	7,5	Durée (années)	-
Emerging Markets ETF	7,0	Coupon	-
Fd croissance toutes cap américaines Canada Vie A	6,0	Cote de crédit moyenne	-
Developed Markets ex-US Index ETF	5,4	Capitalisation boursière moyenne (millions)	-
CAN Path Glbl Tact 75/75 CONST	5,0		
US Eq Large Cap Index ETF	4,6		
Devise CAD	4,1		
Répartition totale des principaux titres	79,1		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
0,98	0,80	0,98	9,45	12,27	7,52	-	7,76

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
11,54	17,87	10,30	-10,02	8,69	-	-	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 décembre 2020 - 31 janvier 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
7,62 %	nov. 2025	7,24 %	dec. 2025	7,46 %	100,00 %	3	0

Actifs nets (millions de \$)
95,8 \$

Cours
14,79 \$

Nombre de titres
2822

Placement initial minimal
500 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds

AFA – CLGC109E
FAD^ – CLGC109F
ARC2 – CLGC109R
ARC4 – CLGC109G

Coordinnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Portefeuille de croissance géré en fonction du risque 75/100 (PS1)

31 janvier 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Keyridge Asset Management.

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[†]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équivalents en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Portefeuille de croissance géré en fonction du risque 75/100 (PS1)

31 janvier 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

